

■ **A la poursuite du temps Sàrl**, Le Locle, rue des Envers 63, 2400 Le Locle, CH-645-4102298-3. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 12.02.2008. But: assemblage de tous produits horlogers. Capital: CHF 20'000. Associés: Gilomen Pascal, de Lengnau (BE), à Sonvilier, avec 1 part sociale de CHF 1'000, et Losa Bruno, de France, à Montlebon, F, avec 19 parts sociales de CHF 1'000. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Gérants: Gilomen Pascal et Losa Bruno, lesquels signent individuellement. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: lettre recommandée. Selon déclaration du 12.02.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Journal no 373 du 13.02.2008
(04345664 / CH-645.4.102.298-3)